

CONTRAT D'OCCUPATION DES LOCAUX

Événements ponctuels

STUDIO D'ACTIVITES ABHYASA LA MAISON BIEN-ÊTRE -

Le présent contrat est conclu entre :

D'une part,

D'autre part,

Nom Prénom _____

SCI ABHYASA – Yoga et Thérapie

Adresse _____

Gérée par Nina EID et Lukas HUK

SIRET _____

SIRET : 95245277900012

127 Allée de la Géode, 74 490 Saint-Jeoire

Il a été convenu ce que suit :

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet la location de la salle située à l'adresse suivante :

127 All. de la Géode, 74490 Saint-Jeoire, ci-après dénommée "ABHYASA – LA MAISON DU BIEN-ÊTRE".

Article 2 : Dates et horaires de location

La salle est louée pour la ou les périodes suivantes : _____

Article 3 : Conditions de réservation

Événements d'une durée inférieure à une demi-journée

- Pour confirmer la réservation, nous vous prions de nous transmettre le présent contrat signé et de verser la totalité du montant.
- En cas d'annulation, la somme versée reste acquise.

Événements d'une durée supérieure à une demi-journée

- Pour confirmer la réservation, nous vous prions de nous transmettre le présent contrat signé et de verser des arrhes correspondant à 50 % du montant total.
- Le solde sera réglé à la fin de l'événement.
- En cas d'annulation, les arrhes versées restent acquises.

Article 4 : Utilisation des locaux

- Vous aurez accès au studio 30 minutes avant et après votre évènement
- La cuisine et les sanitaires sont à votre disposition
- Nous vous demanderons de rendre le lieu propre

- Vous êtes responsable des personnes participant à votre évènement
- Nous vous demandons d'être assuré.e d'une responsabilité civile ou professionnelle
- Nous vous prions de déclarer immédiatement tout dégât des lieux
- Merci de remettre les clés dans la boîte à clés dès fermeture des locaux
- Toute consommation d'alcool, tabac ou substances hallucinogènes/psychotiques sur place est strictement interdite

Article 5 : Tarifs de location

- 1h : 25€
- Demi-journée : 90€
- Journée : 150€
- Weekend : 250€

Article 6 : Prix de la location

Le montant de la location total est fixé à _____€ TTC, pour la période mentionnée à l'article 2.

Article 7 : Mode de paiement des arrhes

Par espèces, en venant au Centre ou par virement bancaire (bien préciser votre nom dans l'intitulé du virement). **ATTENTION : merci de réaliser un virement classique et pas « instantané ».**

Article 8 : Assurance

Merci de nous fournir, avec le contrat signé, une attestation d'assurance responsabilité civile (professionnelle ou personnelle), afin de couvrir d'éventuels dommages causés aux locaux ou au matériel pendant la durée de la location.

RIB

Titulaire : SCI ABHYASA - YOGA ET THERAPIE
IBAN : FR76 1680 7000 4637 5089 2421 980
BIC : CCBPFRPPGRE

Fait à Saint-Jeoire, le ____/____/____

Signature du Locataire (précédée de la mention « Lu et approuvé »)	Signature du Bailleur (précédée de la mention « Lu et approuvé »)